POURQUOI aller en médiation?





POUR:

- résoudre les difficultées que je vis
- être accompagné par un médiateur impartial
- faire entendre mon point de vue et écouter celui de l'autre dans le respect de chacun.
- réduire les impacts négatifs que l'événement a sur moi (diminuer l'anxiété, reprendre confiance en moi, améliorer ma qualité de vie au quotidien, etc.)
- éviter un procès
- renouer une bonne relation

dans un cadre securisé & confidentiel



L'institut de Mediation de Nouvelle-Calédonie est une association Loi 1901.

Les médiateurs qui l'animent sont titulaires du diplôme Médiation civile, commerciale et du travail de l'Université de Nouvelle-Calédonie.

LA MEDIATION MEDIATION



Des relations difficiles avec votre propriétaire, votre employeur, vos voisins, votre famille, votre partenaire, un collègue, avez-vous pensé à la médiation pour améliorer la relation?



Qu'est-ce que la médiation ?

une méthode de résolution des conflits

- Vous cherchez des solutions avec l'aide d'un médiateur neutre et impartial.
- Le médiateur vous aide
 à communiquer vos besoins et vos
 intérêts pour trouver une solution
 ganante-gagnant avec l'autre.
- « La médiation nons a permis de renouer un dialogue qui n'existait plus depuis très longtemps » Jean-Paul





« C'était le seul moyeu pour uous d'exprimer uos émotious et de se débarrasser de la raucœur accumulée » Anne-Sophie

dans un cadre securisé & confidentiel

Qui peut aller en médiation?

Toute personne qui souhaite résoudre un conflit ou une difficulté à l'amiable.

Quandpuis-je aller en médiation ?

Lorsque je vis une situation conflictuelle que je n'arrive pas à résoudre et/ou que la communication est difficile.

comment

se déroule une médiation ?

4 étapes



comment

aller dans une démarche

de médiation?

Il faut que les personnes impliquées

- o soient volontaires à participer
- acceptent la confidentialité de la démarche
- désirent être accompagnées par un médiateur

Exemples de conflits resolus grâce à la médiation

RELATIONS DE VOISINAGE

copropriété, lignes mitoyennes, clôtures, servitudes.

RELATIONS FAMILIALES

séparation, garde d'enfants, succession, tensions ou conflits de couple ou de famille.

RELATIONS DE TRAVAIL

gestion des ressources humaines, grèves ou autres conflits collectifs...